

Atelier de Prospective Participative et d'Expertise Locale

Séminaire de formation à la prospective territoriale

Séminaire n°4, Les territoires face au réchauffement climatique. Enjeux, défis, scénarios et stratégies opérationnelles à différents horizons temporels : Plans Climat, Energie, Biodiversité, modes de vie..

Le 3-4 novembre 2010

Espace Aurore, 23 rue des Terres-au-curé, Paris 13 éme Près de la rue de Tolbiac à proximité de la station « Bibliothèque François Mitterrand » (ligne n°14). Chevaleret (ligne n°5).

Formateurs en prospective :

Guy Loinger, Christian Lemaigan, Jacques de Courson, Vincent Pacini.

Intervenants invités:

- -Annabelle Berger, Chargée de Mission Prospective de l'Environnement à la Délégation au Développement Durable du MEEDDM: la préservation de la biodiversité face au processus de changement climatique
- François Bertrand : Ingénieur de Recherche, Laboratoire CITERE, Université François Rabelais de Tours : La gestion territoriale du changement climatique
- -Fouzi Benkhelifa, Cabinet Explicit. Les enjeux et les défis posés par la réalisation des Plans Climats locaux aux différentes échelles d'appréhension territoriale appuyé sur des études de cas : Nantes, Grenoble, Mulhouse, PNR..
- Isabelle Michel, Bureau d'étude SOGREAH, Unité Climat-Energie. Etude des effets du changement climatique sur le Sud-est de la France. Des jeux de simulation aux méthodes de sensibilisation.
- -Catherine Klein. Directrice des Services Environnement de la ville de Nanterre : comment piloter un Plan Climat Territorial dans une commune d'une « méga métropole comme celle de l'Île-de-France »

SARL Territoires du Futur.

Siège social : 58 rue Daguerre, 75014 Paris. tel 01 45 65 09 98; fax 01 45 65 97 02, Mobile 06 64 99 10 26, e mail : geistel@wanadoo.fr – www.reperes-oipr.fr
Site en cours de création: reseau-territoiresdufutur.com

Le programme de la session n°4 session.

Les territoires face au réchauffement climatique: Plans climats, Energie-Biodiversité- modes de vie..

-Programme de la journée du 3 novembre 2010 (9h30-18h) Lieu : Salons Aurore, 23 rue des Terres-au-curé, Paris 13 éme

- 1ere séquence. Initiation à la prospective territoriale par Guy Loinger et Christian Lemaignan.
- -9h30 Ouverture de la session
- -9h30-10h30 Initiation à la prospective. Concepts de base et grandes phases types. Guy Loinger
- -10h30-11h Débat
- -11h-11h15 Pause
- -11h15-12h Christian Lemaignan: Méthodes, outils, pratiques
- -12h-12h30 Débat

12h30 h14h Déjeuner

-2éme séquence Points de vues d'experts et pratiques d'acteurs.

(La tranche horaire inclue le débat avec les participants)

- -14-14h45 Isabelle Berger, Chargée de Mission Prospective de l'Environnement à la Délégation au Développement Durable du MEEDDM : le préservation de la biodiversité face au processus de changement climatique.
- 14h45-16h François Bertrand : Ingénieur de Recherche, Laboratoire CITERE, Université François Rabelais de Tours : La gestion territoriale du changement climatique

16h16h15 Pause

- -16h15-17h15 Fouzi Benkhelifa, Cabinet Explicit. Les enjeux et les défis posés par la réalisation des Plans Climats locaux aux différentes échelles d'appréhension territoriale appuyé sur des études de cas : Nantes, Grenoble, Mulhouse, PNR..
- 17h15-18h-15 Isabelle Michel, Bureau d'étude SOGREAH, Unité Climat-Energie. Etude des effets du changement climatique sur le Sud-est de la France. Des jeux de simulation aux méthodes de sensibilisation.
- -18h15-19h Catherine Klein. Directrice des Services Environnement de la ville de Nanterre : comment piloter un Plan Climat Territorial dans une commune d'une « méga métropole comme celle de l'Ile-de-France » 19h-19h30 débat général

Fin de la séance : 19h30

Hôtel trois étoiles (réservation préconisée) : Holiday Inn, 21 rue de Tolbiac, 13eme

20 h Dîner collectif. Echange d'expériences

-Programme de la journée du 4 novembre 2010

- -Début de la journée : 9 h même lieu.
- 3éme demi-journée Exercice de simulation de prospective territoriale appliqué aux enjeux territorialisés du réchauffement climatique

Animation: Guy Loinger appuyé par Christian Lemaignan

Eléments pour une problématique

La question du réchauffement climatique est dès maintenant en train de changer en profondeur le paradigme sur lequel le monde organise son mode de fonctionnement, d'organisation et de développement. Le phénomène du réchauffement fait largement consensus sur le plan des implications à moyen et long terme, un peu moins sur ses causes, bien qu'il soit maintenant clairement établi que les modes de production et de consommation, les modes de vie, qui prédominent dans nos sociétés développées, encore plus, d'ailleurs, dans les pays émergents, est le facteur clé qui est à l'origine du mécanisme de réchauffement climatique. Les analyses tendent à montrer,- et les travaux du GIEC, récemment validés par une commission indépendante le confirme-, qu'il existe un risque sérieux d'augmentation de 2° à 3° de la température moyenne à la surface de la terre à l'horizon 2050 (ce qui ne représente guère qu'une petite quarantaine d'années, en fait une génération). Cette tendance que l'on peut qualifier de « lourde » entraînerait une véritable mutation des système bio-climatique, avec une série de conséquences à caractère cataclysmique, notamment une élévation moyenne du niveau de la mer de près de cinquante centimètres, la disparition d'un nombre incalculable d'espèces, et probablement une forte baisse du niveau de vie dû au coût des frais de gestion et de réparation de cette mutation du biotope.

La nécessité, quasi incontournable, d'ouvrir le chantier de l'action sur les causes du phénomène, ce qu'il est convenu d'appeler le scénario de l'atténuation implique de se demander, globalement et localement, comment modifier le cours des choses, sur la base du principe selon lequel les petits ruisseaux fond les grandes rivières. Les petits ruisseaux, notamment locaux, d'atténuation des causes du réchauffement comme contribution à un moindre risque de changement climatique, et en particulier par rapport à l'un de ses facteurs déterminants, qui est celui des villes. En effet, l'on sait que si 50% des habitants de la planète vivent actuellement dans des villes (au sens d'unités urbaines), ce taux va toute chose égale par ailleurs passer entre les 2/3 et les 3/4 à l'horizon 2050. Plus précisément, on estime que 90% de l'augmentation de la population de la planète, actuellement de 6,5 milliards d'habitants, vers 8,5 milliards dans les années 2050 (avec un plafond à environ 9 milliards en 2070) va s'installer en milieu urbain , soit près de 2 milliards, en plus des 3,25 milliards actuels, soit plus de 5 milliards. (source : Atlas de la mondialisation, Edition Sciences Po Les Presse)

Même si ce phénomène d'urbanisation massive ne touchera qu'à la marge les pays développés du fait de leur antériorité dans ce domaine, il faudra tout de même loger, dans un pays comme la France, plus d'une dizaine de millions d'habitants supplémentaires, dans un contexte marqué par une pénurie de logement et une pression croissante allant dans le sens d'un effort pour éviter de prolonger la tendance à la périphérisation urbaine hérités des années 80/2000. Ainsi, la question de la politique durable des villes, dans un contexte complémentaire de risque élevé d'augmentation du coût de l'énergie, va devenir un enjeu majeur, et l'est déjà, et prend la forme d'une équation difficile à résoudre.

Mais la question de l'atténuation ne représente que l'un des aspects du problème posé par le réchauffement climatique, car dans la mesure ou l'on estime que, malgré tous les efforts, celui-ci est inévitable,- ce qui veut dire que la « bataille de l'atténuation » ne vise en réalité qu'à stabiliser au mieux le processus de réchauffement climatique à l'horizon 2040/2050-, il faudra bien que nos sociétés prennent la mesure d'une « adaptation » à ce processus. En d'autre terme, derrière le grand chantier de l'atténuation se profile un autre chantier, qui est celui de l'adaptation.

L'adaptation revient à se demander comment nos sociétés vont construire des dispositifs pour « vivre avec » ce processus, sans pour autant renoncer au maintien d'un certain niveau de vie et mode de vie, qui constitue le socle fondateur de la société dite développée.

Or, la problématique de l'adaptation renvoie à la recherche de stratégies de « moindre mal », notamment en milieu urbain, qui implique une recherche sur le « vivre ensemble » dans nos sociétés, autant que sur des réponses purement techniques. Or cette question est délicate, car tout ce qui touche aux enjeux des modes de vie, des comportements et des représentations, échappe à une rationalité, disons « froide » ou de premier degré. Pour prendre un exemple, l'accueil très réservé qui est donné aux philosophies et aux politiques dites de la décroissance, rend bien compte du fait que l'on touche là aux limites de l'action collective dans ses formes classiques, celles des « politiques publiques » et notamment des politiques d'aménagement du territoires.

Et pourtant, il faut avoir le courage, d'ouvrir ce très vaste chantier, qui va occuper l'ensemble des acteurs publics au cours des prochaines années. Il faudra faire preuve d'imagination, de création et d'audace, car cela revient à dire qu'après un demi siècle de croissance, notamment urbaine, que l'on a assimilé un peu vite à du « développement », il faut changer de cap, et changer de cap de façon assez radical. Ce n'est pas une petite inflexion qui nous attend, ce n'est pas un virage à 2°, c'est un virage à 90°, voire à 180°. Or l'immense difficulté tient au fait que les systèmes qui ont été « joyeusement produits » dans l'insouciance d'un monde dans lequel le coût de l'énergie était quasiment nul, et qui n'avait pas clairement conscience d'entraîner la biosphère dans le mur, -et dont l'une des conséquences a été de produire un système urbaine extrêmement peu durable-, ce système là n'est pas près de disparaître. Il « produit » le mode de vie dominant dans lequel nous vivons tous, au sens ou il « formate » nos comportements et notre mode de vie. C'est un moule qui organise nos sociétés autant que nos sociétés ont produit ce moule. Or ce cadre (dit de vie) est là pour durer, car il a été fait pour durer. Il s'agit par conséquent de faire du neuf avec de l'ancien, alors même que cet « ancien » ne date que d'il y a quelques décennies et dans la mesure ou il va continuer à influence, pour ne pas dire à produire, à travers l'espace, les comportements de la société civile pendant de nombreuses années. Nous somme donc dans la situation inconfortable qui consiste à devoir préconiser un changement de modèle à partir d'un modèle qui, de toutes les façons, va continuer à générer de la nom durabilité, et d'une non durabilité qui a toutes les chances de devenir paroxicique à mesure que l'inacceptabilité de ce modèle « légué » deviendra plus évident. Aussi, la grande question, -et elle s'adresse en premier lieu au monde des aménageurs et des acteurs publics-, est de savoir comment gérer les transitions qui sont devant nous.

Il est clair à ce sujet que la prospective est un outil incontournable pour réfléchir, car la prospective est d'abord et avant tout un outil méthodologique de réflexion avant d'être un cadre possible pour envisager une action stratégique. Encore faut-il que l'exercice de prospective soit un véritable exercice, qui donne toute sa place à la théorie des systèmes, et, pour ce qui concerne la question de l'espace et des territoires, qu'il donne place à une question centrale, qui est celle de l'articulation entre les logiques endogènes propres à un territoire donné et les logiques exogènes sur lesquels le territoire n'a pas de prise, mais dont il doit reconnaître les impacts et les influences. Ainsi, la question du réchauffement climatique, mais aussi sur la question du coût de l'énergie, s'articule et surdétermine les mutations économiques du monde dans un contexte marqué par un renforcement des processus de la mondialisation que la crise actuelle, bien loin de freiner, a au contraire tendance à exacerber. C'est donc un chemin très instable qui s'ouvre à nous, marqué par de nombreuses incertitudes structurelles, du fait justement de l'enchevêtrement de facteurs dont chaque élément est lui-même instable. Et pourtant il faut avancer.

Guy Loinger, Master Economie et Aménagement du Développement Local, Université de Paris 1

Ce texte s'appuie sur les travaux actuels du groupe de prospective « Territoires durables 2030 de la mission de prospective du CGDD. Il n'engage cependant pas le groupe.

La méthode. La méthode qui nous utiliserons est celle de l'analyse systémique couplée avec la méthode des scénarios (analyse morphologique). On pourrait s'appuyer sur un exemple concret proposé par un stagiaire présent dans la salle.

Total: 3 h avec une pause de 15 minutes au milieu, soit 3h15 au total

- 12h30-14h Déjeuner collectif.

- 4éme séquence De l'activité de prospective dans le domaine du changement climatique à l'élaboration des stratégies opérationnelles

15h20-17h Intervenants : Jacques de Courson et Vincent Pacini appuyés par Christian Lemaignan Guy Loinger,:

- 1) Les prémices d'une étude de prospective. Engager le processus, au bon moment et en se posant les bonnes questions (Pourquoi ?, Ou ?, avec qui ? Combien ? Comment ?)
- 2) Le passage de l'exercice de prospective à la décision stratégique, aux conditions de l'expression du discours public et de la participation citoyenne.
- 3) Le passage de la décision stratégique aux processus opérationnels et ses conditions organisationnelles
- -4) Les implications post exercice. Les corrections de stratégie « chemin faisant » et ses prérequis : la veille stratégique, les évaluations, et retour sur l'amont,
- -Pause 0h10
- 17h-17h30 le ressenti et les attentes des participants à l'atelier Fin de la formation à 17h30

Lieu: Salons Aurore, 23 rue des Terres-au-curé, Paris 13 éme (Compter 10 minutes à pied du métro le plus proche; ligne 6, ou près de la station Bibliothèque François Mitterrand, ligne 14, ou par les bus, ligne 62 ou 83)

Les participants à une session type, qui dure deux jours, s'engagent à participer aux deux journées d'études, et à la soirée sous forme d'un dîner-débat avec une personnalité invitée.

Les stagiaires peuvent choisir en option de résider Holiday Inn-Tolbiac ou à l'Holiday Inn de la Porte d'Italie

Conditions de participation.

-Tarif: 1.000 euros HT (TVA 19,6%: 196Euros, TTC: 1.196 Euros)

Ce tarif inclus:

- -les frais d'inscription
- -la remise d'un dossier aux participations
- -trois repas (deux déjeuners et un dîner) et les collations

Remarque n°1. En option : L'hôtel Holiday Inn Tolbiac Tarif préférentiel à 115 Euros, (tarif normal 160 euros) ou le Holiday Inn de la Porte d'Italie, 90 euros.

Nous prenons une option sur une dizaine de chambres, options qui ne tient que jusqu'à – 15 jours avant la tenue du séminaire. Le personnes intéressées doivent réserver elles-mêmes leur chambre en indiquant qu'elles réservent dans le cadre de cette formation. Tél O1 45 84 61 61. Fax : 01 45 84 43 38

Remarque n°2. Un numéro d'agrément au Ministère du travail est en cours de demande, ce qui permettra la déduction de la TVA aux représentants des collectivités locales

Remarque n°3 un dossier complet sera remis à chaque participant le jour de l'ouverture de la session.

L'inscription n'est enregistrée que suite à l'envoi effectif au siège de la SARL Territoires du Futur, 58 rue Daguerre 75014 paris d'un bon de commande signé de l'organisme responsable de la formation de l'agent, accompagné par un envoi e mail

Nous ne prenons que les 15 premières inscriptions

Présentation générale de l'APPEL-TF

La prospective territoriale, pourquoi?

La formation que nous proposons s'appuie sur des méthodes de prospective éprouvées, celles qui sont enseignées en France notamment, en les adaptant aux conditions propres des territoires. Les territoires traduisent des phénomènes complexes hérités de l'histoire dans la longue durée. Les territoires ne se conduisent pas comme une sorte de véhicule léger. Ils reposent sur des structures sociétales et des bases économiques à fort degré d'inertie, qui évoluent lentement, sur des décennies, sinon des siècles. Mais, en même temps, ils sont de plus en plus ouverts sur le monde du fait des conditions générales de l'économie mondialisée et des systèmes d'information et de communication actuels. Ils sont de ce fait pris en tenaille entre les logiques du temps long et les logiques du temps court. Ils cherchent les réponses les plus adaptées, allant jusqu'à se placer sur un quasi « marché » des territoires, dans un contexte de plus en plus concurrentiel. Cependant, ils n'ont que des marges de manœuvres limitées, car, malgré le processus continu de décentralisation engagé depuis les années 80, leurs ressources fiscales sont à la fois de plus en plus sollicitées et restent très encadrées par l'Etat, y compris sur le plan stratégique, comme en témoigne l'avant-projet de loi qui résulte des travaux de la Commission Balladur.

Dans un contexte souvent perçu comme menaçant et difficile à décrypter, et une aspiration à la construction de visions stratégiques difficiles à faire émerger et à faire partager, les territoires cherchent de nouvelles réponses et de nouveaux outils pour appuyer leur démarche. La prospective systémique, participative et stratégique a d'abord vocation à aider les acteurs, les élus notamment, et leurs appareils organisationnels, en vue d'élaborer des stratégies susceptibles de prendre la forme de projets concrets dans le cadre de politiques publiques. La prospective représente également un support à l'inflexion des modes de représentation de la société civile. Elle représente par conséquent un vecteur puissant d'éducation et de reconstitution de « scènes publiques » locales, support d'une nouvelle forme de démocratie, plus participative, plus « citoyenne », pour une nouvelle gouvernance locale, à la fois plus active et plus proche de la population. La prospective est une méthode, mais c'est plus encore, un état d'esprit, une culture. C'est un outil collectif destiné à faire converger les aspirations de chacun dans l'expression d'un chemin collectif partagé et assumé par tous. Guy Loinger

La prospective territoriale, comment ?

L'Atelier de Prospective participative et d'Expertise Locale (l'APPEL) a pour public, les acteurs publics du développement territorial et des responsables de collectivités locales, régionales, départementales, communauté de communes, d'agglomérations, communautés urbaines, les services extérieurs de l'Etat.

- -L'APPEL reconnaît l'existence de différentes approches méthodologiques du point de vue de la combinaison des méthodes et des outils de base. Il reconnaît les principes de la systémique et des théories dites de la complexité. Il prend fortement en considération les spécificités territoriales, les logiques d'échelles et de temps propres aux territoires, et aux pratiques sociales, les effets d'inerties, les pratiques d'acteurs et l'enchevêtrement des logiques d'acteurs publics et privés, les particularités des processus décisionnels dans les territoires, qui impliquent une lecture particulière des enjeux et des liens entre composantes ou sous-systèmes internes et leurs liens avec les systèmes externes. Il prend en considération la complexité des formes d'organisation, de gestion et de décision propre aux entités administratives territoriales, les relations entre les acteurs publics et les acteurs privés ayant une capacité de transformation des territoires, du fait de leur pouvoir économique, et les acteurs de la société civile dans leur forme organisée (les associations), citoyenne et sociétale (les habitants).
- Il entend appliquer les méthodes reconnues de la prospective, tout en mettant clairement en évidences les spécificités des territoires, qui impliquent d'adapter les méthodes, d'en donner une lecture particulière, notamment avec le poids des logiques de longue durée, qui façonnent les territoires déterminent, produisent et générèrent des pratiques, des discours, des comportements, qui pèsent à leur tour sur les modalités de fonctionnement des collectivités publiques, crée des relations spécifiques originales entre les « politiques publiques » et les processus sociétaux.
- -Il en résulte que la connaissance des territoires (au sens de territorialité) est un enjeu fortement mis en évidence en prospective, avec toutes les implications qui en résultent (enquêtes approfondies quantitatives (séries statistiques sur la longue durée) et qualitatives (enquête auprès des acteurs et de la société civil).

- -Il reconnaît le rôle des représentations, des pratiques culturelles individuelles et collectives dans la constitution des images, des visions dites ou non dites, explicites et implicites véhiculées par la société, et leur impact sur les processus sociopolitiques et les dynamiques économiques des territoires, en terme d'attractivité notamment
- -Par ailleurs, il insiste sur l'importance d'une adhésion de la société civile à l'élaboration des projets de territoires, et la nécessité de mettre en œuvre des dispositifs permettant d'associer la population à travers ses représentants associatifs, politiques et institutionnels, non pas en tant que simple retombée de l'activité de prospective, mais en cours d'élaboration des « exercices » de prospective et en amont de la détermination des stratégies et des politiques publiques. Par ailleurs, au delà des programmes d'actions qui résultent de la prospective, une activité de veille doit pouvoir se mettre en place afin de corriger les conditions de mise en œuvre des politiques et permettre de réduire l'écart entre les intentions et le vécu et le perçu.
- -L'APPEL est orienté vers une formation à la prospective en vue de déboucher sur des projets opérationnels concrets. Il s'agit d'une activité de prospective « ici et maintenant », qui utilise les méthodes de prospective exploratoire et normative comme d'un levier pour élaborer des stratégies pouvant elles-mêmes servir d'appui à la mise en place de politiques publiques, et dans des formes spécifiques par rapport à la nature des territoires. D'où l'organisation de trois sessions annuelles différentes les unes des autres, 1) les grands territoires (régions et inter régions...), 2) les métropoles et les grandes agglomération et 3) les territoires ruraux et les petites agglomérations 4) L'Europe et ses implications sur les territoires locaux
- -La formation se veut interactive entre les formateurs et les stagiaires. D'où la forme « atelier » a été adoptée, autour de cas concrets. Un cas sera traité sur le mode **rétrospectif** (proche d'une pratique de l'évaluation), et un cas « virtuel » sera traité sur le mode **prospectif** (une simulation autour d'un cas de figure).
- -La formation pourrait faire l'objet d'un suivi sur le territoire des participants sous forme d'une convention spécifique dite de « suivi », qui pourrait permettre de prolonger l'acquis du séminaire et de faire des tests de validation en vue de lancer des travaux de prospective ajustés aux besoins effectifs des participants aux séminaires.



Le 4 éme séminaire de formation thématique à la prospective territoriale APPEL-TF, (Atelier de Prospective Participative et d'Expertise Locale de Territoires du Futur) aura lieu à Paris le 3 et 4 novembre sur le thème : climat-énergie-biodiversité

Ce séminaire de formation à la prospective selon une formule thématique et non pas générale est destiné aux acteurs du développement des territoires, collectivités locales, agents des services de l'Etat et autres acteurs qui souhaitent s'initier aux méthodes de prospective en s'appuyant sur des enjeux concrets.

Les formateurs sont : Guy Loinger, Christian Lemaignan, Jacques de Courson et Vincent Pacini. Des interventions de spécialistes en élaboration de Plans Climats auront lieu de façon à centrée l'application des méthodes de prospective sur une problématique spécifique.

Pour les conditions d'inscription, veuillez transmettre un email au responsable de la formation, Guy Loinger à : <u>reseau-territoires dufutur@orange.fr.</u>
Le tarif est fixe à 1.000 euros ht pour deux journées de formation

Nom	
Prénom	
Organisme	
Service de	
l'organisme	••••
Fonction	
Adresse	
postale	
Téléphone fixe	
Standard de l'organisme	•••
Téléphone	
portable	••••
Fax	
E mail	